

## L'ancien exécutif de la CCBA de Nogaro attaque

Et défend ses réalisations et ses projets



L'ancien exécutif de la CCBA de Nogaro attaque

L'ancienne présidente de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA), Élisabeth Dupuy-Mitterrand, et Christian Peyret, maire de Nogaro et ex-vice-président de la CCBA, nous font parvenir – au nom de l'exécutif sortant - une réaction virulente à l'élection de leurs adversaires et au discours du nouveau président, Vincent Gouanelle, maire de Bourrouillan depuis mars 2020 et conseiller départemental depuis 2015. **Lire aussi la réponse de Vincent Gouanelle à ce texte (<https://lejournaldugers.fr/article/43851-reponse-a-lex-executif-de-la-ccba-de-nogaro>).**

Au fil du texte, que nous publions in extenso, une phrase donne le ton : « L'esprit de fermeture s'est affirmé : aucune offre de partage des responsabilités n'a été faite en direction de l'équipe sortante ». Un point est mis en exergue : « Le social a totalement disparu du nouvel organigramme annoncé ». On lit aussi que la voirie n'a pas été négligée (1) : pour la développer, il faudrait recruter du personnel et, partant, augmenter les impôts. L'équipe sortante défend son bilan dans le domaine de l'enfance-jeunesse et du projet de bassin nordique : « On verra si l'étroitesse d'esprit et la mesquinerie anti-nogarolienne prévaudront dans le nouveau bureau au point d'abandonner le projet de bassin nordique ». Et une phrase du nouveau président ne passe pas : « La communauté de communes ne doit pas être l'ennemie des communes qui la composent ».

### Texte intégral des « Clarifications » écrites par l'ancienne équipe

« CCBA : le bureau sortant réagit et clarifie.

La presse locale, en détail dans certains cas, a rendu compte de l'installation du nouvel exécutif communautaire sous le titre de « Coup de théâtre ». En effet, nombre de nos concitoyens nous interrogent : nous ne remettons en cause, ni les personnes, ni l'élection résultant d'une entente préalable peu soucieuse de la diversité des opinions et des équilibres politiques sur le territoire, ni le principe de l'alternance. Toutefois, en charge de l'avenir du Bas-Armagnac comme nous l'avons été durant six ans, des questions se posent et des clarifications s'imposent face à l'alternative qui semble se profiler.

Quel bilan offre Monsieur le conseiller départemental désormais président de la CCBA, en matière de force de propositions durant la mandature précédente ? Parler de projets structurants, c'est bien ; participer activement à leur émergence, c'est mieux ! Or, beaucoup de ces projets ont vu le jour ou sont arrivés à maturité durant les travaux des commissions et conseils, qu'il s'agisse de l'économie, de l'aménagement du territoire, de l'habitat, des domaines éducatif, culturels, de la structuration des services publics, etc., sans qu'un réel engagement ou relais se manifeste. C'est plutôt la retenue ou la réserve qui ont prévalu dans l'ensemble.

Le social a totalement disparu dans le nouvel organigramme annoncé. Est-ce à dire que le statu quo prévaudra ou que l'avenir peut s'envisager sans solidarités renforcées dans un service public de proximité comme la crise sanitaire vient de le démontrer ? Qu'en sera-t-il de la résidence sociale Habitat-Jeunes ?

La voirie, loin d'avoir été négligée, aura vu s'affirmer le choix d'une dotation importante en matériel neuf garantissant ainsi l'avenir. Compte-t-on augmenter la fiscalité communautaire pour rendre les « services efficaces » comme aime à le répéter le nouveau président ? Va-t-on vers le « travailler plus », sans embaucher, comme si ce secteur n'utilisait que des fournitures pour refaire les routes ?

La priorité donnée à l'Enfance-Jeunesse, n'a-t-elle pas abouti dès janvier 2015 sur l'ensemble des communes, de la Petite enfance au schéma jeunesse, et encore aujourd'hui, en réalisations immobilières et équipements dans le cadre d'une Convention territoriale globale ?

Nous pourrions évoquer d'autres réalisations relatives aux personnels, aux résidences culturelles de territoire, aux relations avec les associations, au Plan alimentaire de territoire dont le bulletin communautaire s'est fait régulièrement l'écho.

En deux réunions communautaires l'esprit de fermeture s'est affirmé : aucune offre de partage des responsabilités n'a été faite en direction des élus de l'équipe sortante, contrairement à ce que réalisent nos voisins et à ce qui avait été fait antérieurement. En outre, la nouvelle gouvernance ignore la parité femmes-hommes, depuis la composition du bureau jusqu'aux organismes extérieurs, Scot de Gascogne, Pays d'Armagnac, entre autres. Loin de l'effort entrepris au sein des petites communes rurales en la matière, la CCBA va se priver de compétences et s'inscrire à contre courant de l'évolution générale.

Enfin, la conclusion du nouveau président telle que rapportée par Le Journal du Gers à savoir : « La communauté de communes ne doit pas être l'ennemie des communes qui la composent » laisse pantois. Quel vocabulaire guerrier pour quelle conception de l'intercommunalité ? Qui, dans le passé, a jamais travaillé avec de telles aberrations en tête comme perspectives ?

Vu du Houga qui a donné, à la CCBA, un président actif jusqu'en 2014, avec Madame la maire qui, en six cérémonie des vœux, n'a pas daigné tendre le micro une seule fois à la Présidente de la CCBA et qui a commencé sa mandature précédente par une plainte intentée à la Communauté, on atteint des sommets !

L'avenir dira si la mesquinerie anti nogarolienne et l'étroitesse d'esprit prévaudront dans le nouveau bureau au point d'abandonner le projet de bassin nordique. De l'État au département en passant par la Région, il a été approuvé par toutes les instances compétentes et décisionnelles pour un investissement subventionné à 80 %. ! On pourrait ensuite plaider « les projets structurants, la jeunesse etc. et autres approfondissements, toujours possibles, en effet. Pas sûr que les citoyen(ne)s du Bas-Armagnac se satisferont du seul « bon sens paysan ».

Le bureau de la CCBA 2014- 2020. »

(1) Il a été dit que c'est un reproche fait à l'ancienne équipe.



Christian Peyret, maire de Nogaro